



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 019



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 31 janvier 2012

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 31 janvier 2012

• (1150)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Nous allons commencer. Bienvenue à tous. Je vous souhaite une bonne année en retard.

Merci à nos témoins de leur patience. Nous devons nous occuper de quelque chose au Parlement, et nous vous sommes reconnaissants d'avoir attendu ici.

De la Commission de la capitale nationale, nous recevons Marie Lemay, première dirigeante, Russell Mills, président du conseil d'administration, et Guy Laflamme, vice-président principal, Direction de l'expérience de la capitale, communications et marketing. De la Monnaie royale canadienne, nous recevons Patrick Hadsipantelis, vice-président, Marketing et communications, et Beverley Lepine, chef des opérations.

Bienvenue à tous. Nous allons procéder aussi rapidement que possible; nous avons jusqu'à 13 heures.

D'après ce que je comprends, nous allons commencer avec la Monnaie royale canadienne. Vous avez un bref exposé, alors je vous donne la parole.

M. Patrick Hadsipantelis (vice-président, Marketing et communications, Monnaie royale canadienne): Merci, monsieur le président. Je vais tenter de respecter le temps qui nous a été imparti.

Je tiens à remercier le président et les membres du Comité permanent du patrimoine canadien d'avoir invité la Monnaie royale canadienne à présenter ses programmes de pièces commémoratives, ainsi que la portée de ses initiatives de commémoration dans le contexte du 150^e anniversaire du Canada, qui sera célébré en 2017.

Je crois que le travail qu'a accompli la Monnaie dans le but de célébrer les meilleurs moments du Canada et ses symboles, tout en veillant à remplir sa principale obligation, qui consiste à produire et à distribuer des pièces de circulation comblant les besoins du commerce canadien, en dit long sur son engagement à l'égard des célébrations et des événements marquants de notre pays.

Non seulement nos pièces servent-elles un but transactionnel, mais elles constituent également un moyen de révéler la fierté d'une nation aux yeux de son peuple et du reste du monde. La Monnaie royale canadienne est fière de perpétuer cette tradition en immortalisant les nombreux aspects du Canada: ses habitants, ses endroits et ses passions. Nous sommes encore plus fiers, sachant que nous sommes en mesure de réaliser cet objectif tout en générant de solides bénéfices et en remettant d'excellents dividendes à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada.

Avant d'entamer le thème de la commémoration à la Monnaie royale canadienne, j'aimerais vous présenter un aperçu de nos activités diversifiées. La Monnaie, qui constitue une société d'État commerciale autofinancée depuis 1969, est principalement chargée

de la production et de la distribution des pièces de circulation canadienne. En plus d'abriter notre ligne commerciale des pièces de circulation canadienne, nos installations à la fine pointe de la technologie, situées à Winnipeg, au Manitoba, produisent des pièces de circulation pour d'autres pays. Au cours des 30 dernières années, nous avons fabriqué des pièces pour plus de 70 pays, dont la Nouvelle-Zélande, le Panama et les Émirats arabes unis, grâce à notre réputation au chapitre de l'innovation, des normes de qualité élevées et de la livraison. Nos clients comptent sur nous, parce que la qualité et la technologie qui entrent dans la composition de toutes nos pièces leur assurent que leurs citoyens s'identifieront longtemps à leurs symboles nationaux et que ceux-ci seront préservés pendant de nombreuses années.

Nos activités dans le secteur des produits d'investissement et des services d'affinage constituent un élément dominant de nos activités à Ottawa depuis quelque temps, car la demande mondiale en or et en argent continue de s'accroître, tout comme l'incertitude entourant l'avenir de l'économie mondiale. Nos pièces d'investissement, qui portent la marque unanimement reconnue des produits d'investissement Feuille d'érable, sont vendues et prisées partout dans le monde. Nous avons toujours été un chef de file dans notre secteur. Nous avons d'ailleurs été les premiers à affiner l'or à un degré de pureté de 99,99 p. 100 — appelé « quatre neuf » — en 1982 et de 99,999 p. 100 — appelé « cinq neuf » en 1998.

Nous nous sommes démarqués une fois de plus en novembre dernier en lançant un nouveau produit appelé « Reçus de transactions boursières » à la Bourse de Toronto, lequel permet aux investisseurs d'être directement propriétaires d'un produit d'investissement en or stocké dans les installations de la monnaie. Nous avons récolté 600 millions de dollars dès la première journée des négociations de ce qui est devenu l'un des plus importants appels publics à l'épargne en 2011.

Nous sommes tout aussi fiers des réalisations de notre ligne commerciale des produits numismatiques, laquelle offre des pièces de collection au public et des médailles, dont les plus remarquables sont les nombreuses médailles remises aux militaires, le jubilé de diamant de Sa Majesté et la médaille du relais Rick Hansen.

Ces pièces et médailles constituent un véhicule important utilisé par la Monnaie pour célébrer un grand éventail de thèmes canadiens. Nous donnons vie à l'histoire du Canada grâce à des pièces créées à l'aide de technologies novatrices comme la gravure au laser et l'holographie. Le poids de ces pièces se situe entre un demi-kilogramme et 10 kilogrammes — poids de la pièce en or pur émise en 2011 pour célébrer la célèbre sculpture de Bill Reid baptisée *The Spirit of Haida Gwaii*. Nous sommes fiers d'avoir produit une longue série de pièces célébrant l'art des Premières nations en collaboration avec des artistes comme Alex Janvier, Jody Broomfield et Corinne Hunt. Nos pièces de collection sont grandement prisées par les collectionneurs et les consommateurs du pays et du monde entier, et représentent un volet de nos activités qui croît rapidement.

•(1155)

[Français]

La commémoration et la célébration font aussi partie de nos principales responsabilités. Nous les assumons avec fierté depuis 1935, année de l'émission du premier dollar en argent sur lequel figure le motif symbolique du voyageur. Cette pièce a été produite en l'honneur du roi George V, qui était alors souverain du Canada.

À l'heure actuelle, la Monnaie royale canadienne fait la promotion d'une ambitieuse série de pièces de collection pour le jubilé de diamant de Sa Majesté la reine Élisabeth II. Il y a à peine deux semaines, nous avons eu l'honneur d'aborder les célébrations nationales du 200^e anniversaire de la guerre de 1812 en dévoilant, en compagnie du ministre responsable de la Monnaie royale canadienne, l'honorable Jim Flaherty, un nouveau dollar en argent, épreuve numismatique consacrée à ce conflit historique.

De nombreux dollars ont été émis depuis 1935, mais on pourrait avancer que le premier véritable programme a été celui des pièces de circulation commémoratives émises pour souligner le centenaire du Canada, en 1967. Chaque valeur nominale a reçu, à l'occasion de ce programme, une nouvelle image animalière iconique créée par le légendaire artiste canadien Alex Colville. Plus de 600 millions de pièces présentant de nouveaux motifs exclusifs en l'honneur du centenaire du Canada ont été mises en circulation et collectionnées avec enthousiasme par des millions de Canadiennes et de Canadiens.

D'ailleurs, une étude sur l'opinion publique indique que le centenaire du Canada a été l'une des célébrations nationales les plus chères aux yeux de ses habitants et que nos pièces constituent l'un des legs qui ont le plus marqué les Canadiens dans le cadre de cet événement.

De 1973 à 1976, la Monnaie royale canadienne a produit son plus ambitieux programme de pièces de collection grâce à une série sans précédent de pièces de 5 \$ et de 10 \$ en argent, célébrant l'ampleur des Jeux olympiques et constituant un puissant symbole de l'évolution du Canada.

En 1992, la Monnaie royale canadienne a introduit une nouvelle série de pièces de circulation de 25 ¢ en vue de célébrer le 125^e anniversaire de la Confédération. Pour la première fois de son histoire, la Monnaie royale canadienne s'est adressée au public, y compris les enfants, dans le cadre du processus de création de pièces. Elle a mis sur pied un concours national invitant les artistes amateurs et professionnels à créer 12 nouvelles pièces commémoratives, soit une pour chaque province et territoire. En tout, quelque 11 000 illustrations ont été présentées à un groupe d'artistes, de personnalités et de citoyens de partout au pays. Ce concours a permis aussi la création de 12 portraits du Canada mettant à l'honneur des symboles de notre vaste paysage diversifié.

La Monnaie royale canadienne s'est toujours donné comme objectif d'inspirer les Canadiennes et Canadiens, de les aider à commémorer leur histoire, leur culture et leurs valeurs, et de leur inspirer la fierté d'appartenir à ce pays. Le millénaire s'est avéré un tournant décisif pour le Canada et la Monnaie royale canadienne.

Une fois de plus, la Monnaie royale canadienne a invité toute la population, y compris les enfants, à participer à un concours sur les pièces du millénaire et à soumettre leurs oeuvres en vue de la création de 24 pièces de circulation de 25 ¢ du millénaire, soit une pour chaque mois des années 1999 et 2000.

La réaction du public, à qui on a donné l'occasion de s'exprimer, a été extrêmement positive. Nous avons reçu plus de 66 000 dessins dans le cadre de ce concours. Une étude de marché nous indique,

encore une fois, que cette initiative figure parmi nos programmes les plus mémorables.

Depuis 2004, année d'émission de la première pièce de circulation colorée de 25 ¢ Coquelicot et d'une autre pièce de 25 ¢ célébrant le 400^e anniversaire de la première colonie en Amérique du Nord, en Acadie, la Monnaie royale canadienne a décidé de produire des pièces de circulation commémoratives tous les ans.

En plus des deux autres pièces Coquelicot émises en 2008 et 2010, mentionnons les initiatives suivantes: les dollars porte-bonheur, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'été et d'hiver, depuis les légendaires Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002; la célébration du centenaire de la Saskatchewan et du centenaire de l'Alberta, alors que pour la première fois, on a permis au public de voter en ligne pour déterminer les motifs qui figureront sur ces deux pièces; la campagne de la pièce Ruban rose; les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec; le centenaire des Canadiens de Montréal et le centenaire des Roughriders de Saskatchewan; de 2007 à 2010, le programme des Jeux olympiques d'hiver de 2010 pour lesquels nous avons produit 17 pièces, et à l'occasion desquels le public a de nouveau été invité à voter en ligne pour choisir les thèmes définitifs figurant sur nos pièces de 25 ¢ consacrées aux trois meilleurs moments de l'histoire des Jeux olympiques d'hiver canadiens.

Récemment, nous avons célébré le centenaire de Parcs Canada sur une pièce commémorative de 1 \$. De plus, nous poursuivons le lancement de la série de cinq pièces de circulation commémoratives en hommage à notre nature légendaire.

•(1200)

Chaque nouvelle pièce de circulation commémorative est annoncée en faisant appel à de la publicité imprimée, télédiffusée ou en ligne. De plus, la Monnaie royale canadienne a fréquemment recours aux médias sociaux pour entrer en contact avec de nouveaux publics. Je vous invite d'ailleurs à jeter un coup d'oeil à nos pages sur Twitter et Facebook. Nos abonnés sont de plus en plus nombreux.

[Traduction]

Chaque nouvelle pièce émise par la Monnaie nous donne une occasion de trouver un écho auprès du grand public et impose un moment de réflexion sur la signification du Canada. Notre expérience à Vancouver 2010 a été une agréable révélation quant au potentiel de nos produits à créer un engouement auprès du public.

Nous avons ouvert des pavillons au centre-ville de Vancouver pendant les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques, et la réaction du public et des visiteurs a complètement dépassé nos attentes. Les médailles des athlètes de Vancouver 2010 et tous nos produits étaient à l'honneur, pour le plaisir des 150 000 visiteurs qui sont passés à nos kiosques pendant les Jeux olympiques. Nos deux pavillons étaient complètement accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous avons été très heureux d'accueillir un grand nombre de visiteurs handicapés durant les Jeux paralympiques.

Les échanges publics de pièces sont un moyen éprouvé de rejoindre les Canadiennes et les Canadiens et de leur remettre nos nouvelles pièces de circulation. Nous invitons le public à venir échanger leur menue monnaie contre une nouvelle pièce commémorative. De cette façon, nous avons remis au public plus de 600 000 pièces de circulation Vancouver 2010 pendant les Jeux olympiques d'hiver.

Nous avons fait une telle impression à Vancouver que nous avons décidé d'y ouvrir une troisième boutique au début de 2011. Nous y vendons toujours nos produits, et nous nous en servons également pour favoriser de nombreux échanges de pièces et des initiatives de sensibilisation locale. La semaine dernière, nous avons tenu un programme d'activités très réussi pour appuyer la célébration de la ville de Vancouver qui soulignait l'année du dragon. Nous sommes fiers de faire partie de la collectivité de Vancouver.

Nous visitons différentes régions du pays pour faire connaître la monnaie aux Canadiens — depuis Baddeck, en Nouvelle-Écosse, à l'occasion du centenaire du premier vol propulsé au Canada, jusqu'à Moose Jaw, en Saskatchewan, pour le centenaire des Roughriders. Nous accordons également une grande importance aux partenariats que nous avons bâtis avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et organisations, comme Parcs Canada, à l'occasion de son centenaire l'an dernier, et la Légion royale canadienne, lors du lancement d'une nouvelle pièce Coquelicot. Nous comptons aussi parmi les membres actifs du comité consultatif interministériel sur les commémorations, et nous participons à de nombreux groupes de travail de ce comité. Nous apprécions les occasions de participer à des événements et à des célébrations à l'échelle du pays et c'est ce que nous prévoyons faire en préparation au 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Nous cherchons continuellement des thèmes et des sujets qui comptent pour les Canadiennes et les Canadiens, et nous continuons de raconter l'histoire de notre pays exceptionnel, une pièce à la fois. Nous faisons aussi le suivi du taux de conservation de nos nouvelles pièces de circulation commémoratives afin de déterminer dans quelle mesure le public les collectionne, et les résultats sont extrêmement positifs. Nous estimons qu'environ les deux tiers des pièces commémoratives spéciales émises depuis 2004 ont été conservées par le public.

Nous sommes impatients de collaborer avec nos collègues de divers ministères pour présenter le meilleur du Canada à ses citoyens et pour laisser la durable impression que mérite notre patrimoine naturel, historique et culturel.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

Merci.

• (1205)

Le président: Merci de votre exposé.

Nous allons maintenant donner la parole aux représentants de la Commission de la capitale nationale, qui ont 10 minutes.

M. Russell Mills (président du conseil d'administration, Commission de la capitale nationale): Merci, monsieur le président, et merci, membres du comité.

Je m'appelle Russell Mills. Je suis le président du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale. Je suis heureux d'être ici avec Marie Lemay, première dirigeante de la Commission de la capitale nationale, et Guy Laflamme, vice-président principal de l'Expérience de la capitale.

Nous aimerions commencer notre exposé en vous présentant une brève vidéo de deux minutes qui raconte comment la CCN organise les célébrations du Canada. Elle a été vue par 15 millions de personnes, partout au pays.

[Présentation audiovisuelle]

M. Russell Mills: C'était à l'occasion des célébrations de la Fête du Canada, l'année dernière. C'était fantastique.

Nous sommes heureux de vous rencontrer ce matin pour vous parler de la capitale de notre pays et du rôle important qu'elle peut — et à notre avis qu'elle doit — jouer dans les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.

J'aimerais commencer mon exposé en partageant avec vous deux citations qui ont été recueillies dans le cadre d'un échange national que nous avons récemment organisé avec les Canadiens.

La capitale nationale se doit d'être le miroir du pays [...]. En quelques pas, en quelques regards, on doit y retrouver le pays tout entier.

Voici la deuxième citation:

Par son cadre naturel, ses monuments et son architecture, la capitale devrait exprimer nos valeurs, nos réalisations et notre fierté aux Canadiens et au monde entier.

La première citation vient de l'explorateur Bernard Voyer, et la deuxième de l'homme d'affaires Thomas d'Aquino. Ces commentaires comptent parmi une trentaine de citations d'éminents Canadiens publiées dans la revue *Canadian Geographic*.

À la CCN, nous avons un mandat diversifié et passionnant: bâtir une grande capitale pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, une capitale qui soit un reflet de notre histoire, de notre identité, de notre culture et de nos valeurs. Pour y arriver, la CCN collabore étroitement avec les différents ordres du gouvernement, les ministères et les organismes, ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé. Nous coordonnons des programmes et des activités publiques qui ont un lien avec la région de la capitale nationale.

Avant de céder la parole à Marie, je voudrais vous parler de quelques célébrations historiques dans la capitale, car elle a toujours joué un rôle très important dans la célébration de l'anniversaire de la Confédération.

Pour faire un petit retour dans l'histoire: les célébrations organisées pour la création de la Confédération ont eu lieu dans le parc Major's Hill, le 1^{er} juillet 1867. Il y a eu une salve d'honneur de 101 coups de canon, un feu d'artifice, et les festivités se sont poursuivies toute la nuit.

En 1917, à l'occasion du 50^e anniversaire, on a dédié le nouvel édifice du Centre aux Pères de la Confédération et aux soldats qui avaient combattu dans la Grande Guerre.

En 1967, le Centenaire du Canada a été lancé sur la Colline du Parlement en présence du premier ministre et du gouverneur général. On y a inauguré la flamme du centenaire, il y a eu un défilé et un feu d'artifice. Sa Majesté la reine Elizabeth II a assisté aux festivités du 1^{er} juillet sur la Colline du Parlement.

• (1210)

Le premier spectacle son et lumière a été créé dans le cadre d'un programme pour les célébrations du centenaire. Et comme vous l'avez entendu dans d'autres exposés faits au présent comité, certaines institutions nationales, comme la Bibliothèque nationale et le Centre national des arts, ont été créées ou déplacées dans la capitale dans le contexte du centenaire.

En 1992, la CCN a dirigé les célébrations du 125^e anniversaire de la Confédération dans la région de la capitale. Elle a coordonné les efforts, regroupant les musées nationaux et les institutions, pour mettre sur pied 125 jours d'activités dans le cadre du programme « Célébrons le Canada dans la capitale ». Dans la Maison du Canada, l'inventivité canadienne était à l'honneur grâce à la présentation des réalisations de Canadiens et de Canadiennes dans les domaines de la science, des sports et de la culture. Dans le parc de la Confédération, qui porte judicieusement son nom, il y avait des concerts quotidiens. Le Grand rassemblement de la jeunesse canadienne accueillait Céline Dion.

Les festivités de la fête du Canada se sont déroulées du 27 juin au 1^{er} juillet. Parmi les activités offertes figurait un spectacle de l'Orchestre du Centre national des Arts, pour lequel les musiciens étaient habillés en costumes d'époque de 1867. Ce spectacle avait lieu à l'extérieur, au bord de la rivière des Outaouais, sur le terrain du Musée canadien des civilisations. Le 1^{er} juillet, Sa Majesté la reine Elizabeth II a participé, avec de nombreux dignitaires et de grands artistes canadiens, aux célébrations sur la Colline du Parlement.

Plus récemment, en 2007, la CCN a raconté à l'aide de différentes activités et célébrations comment, il y a 150 ans, la reine Victoria avait choisi Ottawa comme capitale du Canada.

Je vais maintenant céder la parole à Marie LeMay.

Mme Marie Lemay (première dirigeante, Bureau de la direction, Commission de la capitale nationale): Je vous remercie beaucoup de nous recevoir aujourd'hui. Je suis très heureuse d'être ici pour vous parler d'un sujet qui nous passionne.

La capitale est bien plus qu'un espace physique: c'est un lieu qui appartient à tous les Canadiens et les Canadiennes, qu'ils habitent ici ou non. La capitale est une fenêtre sur notre pays, le visage que nous présentons au reste du monde. C'est le lieu où l'on érige des monuments nationaux importants, où l'on met sur pied des célébrations nationales. Comme vous le savez, nous y accueillons des dignitaires de partout dans le monde, et c'est dans la région de la capitale — on n'y pense pas toujours — que la plus importante communauté diplomatique au Canada vit ce que j'appelle l'expérience canadienne au quotidien et s'imprègne de nos valeurs canadiennes.

Plus que toute autre ville au pays, la capitale a la responsabilité de montrer le meilleur de ce que le Canada a à offrir et d'être un lieu rassembleur pour représenter l'ensemble du pays.

Un jalon historique important comme les 150 ans de la Confédération nécessitera un foyer pour ancrer les célébrations qui se dérouleront dans toutes les collectivités et pour établir un lien avec les Canadiens de partout au pays, afin de célébrer notre passé et rêver de notre avenir.

[Français]

L'automne dernier, dans le cadre de la révision du Plan de la capitale du Canada, la CCN a entrepris de parler aux Canadiens de leur capitale. Je dois vous dire que ça a été un privilège. Nous leur avons demandé, par exemple, quel genre de capitale ils souhaitaient avoir pour leur pays, ce qu'ils voudraient que leur capitale exprime à propos d'eux ou à propos du Canada. Lors de conversations que nous avons tenues dans plusieurs villes, d'un bout à l'autre du pays, physiquement mais aussi en ligne, on nous a soumis des idées tout à fait inspirantes. Je crois que le moment n'aurait pas pu être mieux choisi. En effet, le Plan de la capitale correspond à une vision qui couvre 50 ans, mais on a un plan d'action d'une dizaine d'années, et comme par hasard, 2017 s'inscrit dans ce plan de 10 ans.

Des milliers de Canadiens, y compris des jeunes, des représentants autochtones et des néo-Canadiens, nous ont dit vouloir que leur capitale les représente et représente ce que signifie le fait d'être Canadien. On l'a entendu partout, d'un bout à l'autre du pays. Ils estiment qu'ils devraient pouvoir apprendre leur histoire et en apprendre davantage sur les provinces et les territoires du pays grâce à leur capitale. Les Canadiens pensent aussi que la capitale devrait être plus dynamique, plus écologique et plus représentative de notre diversité ainsi que de nos valeurs, et que nous devrions être un modèle pour le pays. Ils veulent donc être capables de voir, d'entendre, de goûter et de toucher tous les aspects du pays en un même lieu, soit la capitale. On nous a beaucoup parlé du fait que la capitale devrait permettre de faire l'expérience de la culture canadienne, de tous les coins du pays.

Dans le cadre d'un sondage national mené par la CCN et l'Association d'études canadiennes, les Canadiens nous ont dit que, selon eux, les deux rôles les plus importants que devrait jouer la capitale étaient de représenter le Canada auprès du reste du monde, et de le représenter auprès des Canadiens.

J'aimerais soulever un fait intéressant: les Canadiens ont exprimé leur attachement particulier pour leur capitale. En fait, 89 p. 100 des Canadiens l'ont classée favorablement. Or un sondage auprès des habitants de trois capitales mondiales, soit Washington, Paris et Londres, a révélé que 76 p. 100 de la population avait classé favorablement Washington, que ce pourcentage était de 80 p. 100 dans le cas de Paris, et de 82 p. 100 dans celui de Londres. En revanche, il s'agit de 89 p. 100 de la population dans le cas de la capitale du Canada.

• (1215)

[Traduction]

Je voudrais maintenant partager quelques-unes des leçons que nous avons apprises durant toutes ces années où la CCN a animé la capitale. Je crois qu'elles peuvent s'appliquer différemment à d'autres et dans divers aspects.

Nous estimons qu'il nous faut nous concentrer sur quelques activités à fortes répercussions. Nous devrions créer un équilibre entre les activités de loisirs et les activités éducatives, ainsi que nous appuyer sur la base solide que représentent les programmes existants de la CCN. Nous pouvons et devons créer des liens avec les Canadiens pour inciter à la fierté et à l'unité grâce à des diffusions radio et télévisuelles, au Web et aux nouvelles technologies. N'oublions pas que nous ne disposons pas de ces ressources il y a 25 ans; il nous faut donc en tirer pleinement parti. Nous devons continuer à établir des partenariats solides avec les secteurs public et privé. Et finalement, tout en offrant des festivités, nous devons saisir l'occasion de créer un héritage durable.

[Français]

La capitale est un lieu où se déroulent des célébrations nationales comme la fête du Canada et le jour du Souvenir. Le 1^{er} juillet, vous avez pu voir des artistes de tous les coins du pays se produire sur une scène devant des centaines de milliers de spectateurs, dont 40 p. 100 venaient de l'extérieur de la région de la capitale. L'année dernière, plus de 500 000 spectateurs étaient sur la Colline, et comme vous l'a dit M. Mills, plus de 15 millions de Canadiens et Canadiennes ont regardé ou écouté les spectacles du midi et du soir de la fête du Canada à la télévision, à la radio ou sur le Web. Un sondage mené en 2011 révèle que les Canadiens ont éprouvé un sentiment de fierté quand ils ont participé aux festivités de la fête du Canada. Pour leur part, les visiteurs ont indiqué que la capitale était un merveilleux endroit pour découvrir le pays.

Pour ce qui est des monuments commémoratifs, la capitale est également un lieu de prédilection. Ils sont reliés à des moments importants de l'édification de notre pays. Quant aux projets de monuments qui sont en cours, il s'agit du monument dédié au 100^e anniversaire de la Marine royale canadienne, du Monument aux pompiers canadiens et du Monument national de l'Holocauste. En outre, un monument sera dédié à la guerre de 1812 pour souligner son bicentenaire. Plusieurs autres projets de monuments qui sont à la phase initiale de leur développement sont en cours.

[Traduction]

La CCN a une longue expérience dans la mobilisation de ses partenaires comme les institutions nationales — et nous avons eu le plaisir de travailler avec la Monnaie royale canadienne — et les musées dans la région de la capitale, ainsi que les municipalités, les associations touristiques et le secteur privé, pour célébrer le Canada, notre histoire, notre identité, notre culture et nos valeurs.

En joignant nos efforts, nous exploitons au mieux nos ressources individuelles limitées et nous garantissons un effet bien plus important pour chaque dollar investi. Par exemple, cette année, plus de 50 partenaires de programmation contribueront à la réussite du Bal de Neige en offrant un large éventail d'activités. Nous avons en fait diminué le budget, mais nous avons pu, grâce à des partenariats avec le secteur privé et d'autres organisations, en offrir davantage.

Nous nous concentrons sur les messages que souhaite communiquer le fédéral dans le cadre des festivités. Au Bal de Neige, cette année, nous soulignerons le bicentenaire de la guerre de 1812 et le 50^e anniversaire de la Garde côtière canadienne. En 2010, Parcs Canada a lancé les célébrations de son 100^e anniversaire lors des activités du Bal de Neige. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec le ministère des Anciens Combattants et de nombreux autres ministères pour souligner des anniversaires importants. En 2008, nous avons eu l'occasion de souligner le 400^e anniversaire de la ville de Québec dans la capitale du Canada. En 2009, la capitale s'est animée au passage du relais de la flamme olympique, qui coïncidait avec la cérémonie annuelle des lumières de Noël sur la Colline du Parlement. Vous savez sans doute que nous venons d'accueillir le match des étoiles de la LNH. Nous avons collaboré étroitement avec les organisateurs pour présenter des manifestations sportives au parc de la Confédération et sur la patinoire du canal Rideau, ce qui a permis à la capitale du Canada de bénéficier d'une visibilité à l'échelle mondiale.

Sur le chemin vers la célébration de la Confédération en 2017, la CCN travaillera de près avec plusieurs partenaires fédéraux, en particulier le ministère du Patrimoine canadien, pour souligner des événements tels que l'anniversaire des rencontres des Pères fondateurs de la Confédération en 2014, les anniversaires des deux guerres mondiales et le bicentenaire de la naissance de sir John A. Macdonald. Grâce à notre expertise dans la production de manifestations publiques, à la qualité de nos lieux de rassemblement et à notre capacité à rallier des partenaires, nous pouvons organiser des célébrations dans la région de la capitale qui mettront en valeur l'histoire de notre pays et la contribution importante des grands Canadiens.

• (1220)

[Français]

Cet automne, dans le cadre de nos recherches, nous avons demandé aux Canadiens et aux Canadiennes si, selon eux, la capitale devait jouer un rôle important lorsqu'on soulignera le 150^e anniversaire de la Confédération. La réponse a été positive, et ce, de façon très majoritaire.

Pour le moment, nous en sommes au début de la planification. Toutefois, nous avons beaucoup de programmes qui connaissent du succès. Nous avons aussi de nombreux partenaires avec lesquels nous pouvons travailler pour faire de 2017 une année mémorable ici, dans la capitale, et assurer le rayonnement de notre fierté nationale partout au pays.

Cette célébration nationale sera un moment déterminant pour toutes les collectivités du Canada. Plus que toute autre région au pays, la capitale a la responsabilité de souligner ce que le Canada a de meilleur et de servir de vitrine du pays devant le reste du monde. La capitale devrait donc, à notre avis, être le fil conducteur qui unit tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

En conclusion, nous vous avons présenté un aperçu de notre façon de faire pour développer des partenariats, de notre rôle de rassembleur et de la multitude d'activités et d'événements qui démontrent le succès de notre approche. Nous croyons que la capitale, de par son statut, peut et doit jouer un rôle central en ce qui a trait aux célébrations. Elle doit servir de moteur, faire rayonner nos réalisations dans tout le pays et faire rejaillir le sentiment de fierté qui habite les Canadiens.

Nous avons entamé une grande conversation avec les Canadiens sur l'avenir de leur capitale, et 2017 sera une occasion extraordinaire pour la capitale de jouer le rôle que les Canadiens s'attendent d'elle, soit de représenter fièrement la diversité et les valeurs canadiennes et de relier tous les Canadiens d'un océan à l'autre. Soyez assurés que nous travaillerons avec acharnement à ce que la capitale de notre pays puisse jouer ce rôle important lors des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie tous les deux pour vos exposés.

Nous allons consacrer le reste de la réunion aux questions et aux réponses. Commençons par M. Armstrong.

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de vos exposés, que j'ai trouvés très intéressants.

J'aimerais d'abord m'adresser à M. Hadsipantelis. J'ai vu qu'en 2010, le chiffre d'affaires de la Monnaie royale canadienne était d'environ 2,2 milliards de dollars. Était-ce un chiffre d'affaires plus élevé que d'habitude en raison des Olympiques, ou bien est-ce à peu près le chiffre d'affaires habituel?

M. Patrick Hadsipantelis: Je vais laisser ma collègue Bev Lepine, notre chef des opérations, répondre à cette question.

Mme Beverly Lepine (chef des opérations, Monnaie royale canadienne): Merci.

Les Olympiques ont certainement aidé, mais ils ne représentaient pas la plus grande part du chiffre d'affaires. Comme l'a dit Patrick, les quatre lignes commerciales ont largement contribué à l'atteinte de ce chiffre.

Nous avons connu une augmentation, sur le plan de la rentabilité et du bénéfice d'exploitation des lignes commerciales, d'environ 200 p. 100 au cours des cinq dernières années. Il s'agit donc d'une croissance continue en ce qui concerne les quatre lignes commerciales.

M. Scott Armstrong: Je vous en félicite. Je suis certain que vous avez dépassé les objectifs que vous vous étiez fixés au début pour tenter de représenter ce qui intéresse les Canadiens en produisant des pièces de monnaie.

Mme Beverly Lepine: En effet. Merci.

M. Scott Armstrong: Qui décide quels événements seront commémorés par la Monnaie royale? Quel est le processus utilisé?

M. Patrick Hadsipantelis: Nous utilisons un processus assez élaboré au moyen d'une étude de marché. C'est le premier pilier du processus, et évidemment le dialogue avec bon nombre de nos partenaires fédéraux, dont Patrimoine canadien. Nous effectuons des recherches annuelles sur les thèmes commémoratifs. En fait, nous complétons maintenant cela en mettant des thèmes à l'essai à l'avance, deux fois par année.

Notre processus de production de pièces de monnaie s'effectue bien à l'avance et prend entre 12 et 18 mois; nous avons donc une longueur d'avance. Chaque année, nous avons une liste de thèmes pouvant figurer parmi environ 50 catégories, et nous consultons la population canadienne afin de mesurer son intérêt pour les thèmes que nous illustrerons ensuite sur les pièces de monnaie.

M. Scott Armstrong: Vous planifiez donc environ 18 mois à l'avance.

M. Patrick Hadsipantelis: Oui, à peu près.

M. Scott Armstrong: Y a-t-il des événements commémoratifs auxquels la Monnaie royale s'intéressera tout particulièrement d'ici à 2017?

M. Patrick Hadsipantelis: Notre collègue en a mentionné quelques-uns pour 2014 et les années suivantes. L'année 2012 sera riche en événements commémoratifs auxquels nous participeront activement. Celui qui a été mentionné pour 2014, pour le 150^e anniversaire de Charlottetown, est très important pour nous.

Nous essayons de conserver un équilibre entre les thèmes nationaux et régionaux, car nous savons que sur le plan régional, nous réussissons très bien à établir des liens avec les Canadiens. Je pense qu'on l'a très bien illustré dans l'exposé avec l'exemple des Roughriders de la Saskatchewan. Des gens ont attendu durant des heures pour se connecter et mettre la main sur un souvenir de ce moment.

Même s'il est encore trop tôt pour décider ce qui sera illustré sur les pièces de monnaie de 2013 — parce qu'il faut obtenir l'approbation du ministre des Finances —, nous avons une bonne idée des événements importants qui se tiendront au cours de ces deux années.

• (1225)

M. Scott Armstrong: Avez-vous déjà commémoré des événements tragiques? Dans ma région, je pense à la commémoration de l'explosion d'Halifax, en 2017, qui coïncidera avec notre 150^e anniversaire. Je parle d'événements de ce genre. On ne veut pas vraiment « célébrer » des événements tragiques, mais ce sont des événements historiques. Comment vous y prenez-vous? En avez-vous déjà commémoré?

M. Patrick Hadsipantelis: Oui.

C'est une question d'équilibre; nous voulons faire preuve de prudence à ce sujet. Nous avons récemment commémoré l'autoroute des Héros, à Trenton, avec une pièce de collection. Nous avons travaillé en ayant à cœur de bien représenter le concept. Nous avons fait de nombreuses tentatives; nous voulions illustrer la vue qui s'offrirait à ceux qui emprunteraient l'autoroute des Héros.

C'était également pour nous une occasion de nous recueillir et de montrer comment les Canadiens se sont unis dans un mouvement populaire, et à quel point c'était important pour eux. Encore une fois, c'était une initiative d'envergure régionale, mais elle a reçu l'appui

d'une grande majorité de Canadiens. Nous avons donc fait cela, avec circonspection.

M. Scott Armstrong: Vous avez parlé de l'aspect régional. Que planifiez-vous pour le 150^e anniversaire, en 2017? Comptez-vous régionaliser certains événements ou offrirez-vous une collection nationale de pièces de monnaie?

M. Patrick Hadsipantelis: Nous voulons établir un équilibre et bien faire notre travail.

Le programme de 1992 illustre bien ce que nous pouvons faire. Il y avait 10 ou 12 pièces de monnaie qui représentaient toutes les provinces et les territoires. Je crois vraiment — et je sais que mes collègues de la Monnaie royale sont du même avis — que c'est une occasion d'établir des liens tant sur le plan national que régional. Quand nous le faisons bien, nous connaissons le plus de succès, mais nous profitons également d'une occasion de susciter davantage l'intérêt et la fierté.

Donc, pour répondre à votre question, oui, c'est notre intention.

M. Scott Armstrong: Merci.

Tourmons-nous maintenant vers la Commission de la capitale nationale. En gros, de quel budget disposiez-vous pour les célébrations de la fête du Canada, en 2011?

M. Guy Laflamme (vice-président principal, Direction de l'Expérience de la capitale, communications et marketing, Commission de la capitale nationale): Dans l'ensemble, la CCN a investi 1,2 million de dollars. Le budget global était d'environ 3,7 ou 3,8 millions, si l'on inclut les sommes investies par d'autres ministères et commanditaires au total.

M. Scott Armstrong: Il était donc de près de 4 millions de dollars?

M. Guy Laflamme: C'est exact.

M. Scott Armstrong: Ce fut une magnifique célébration. Je n'y ai pas assisté, mais j'ai vu les festivités à la télévision, la réaction des gens et la foule immense que vous avez attirée. Vous avez sûrement été très satisfaits du déroulement de l'événement.

M. Guy Laflamme: Merci. En effet, et la SRC a reconnu qu'il s'agissait probablement de l'une des meilleures années sur le plan des cotes d'écoute à la télévision nationale. Nous sommes restés extrêmement axés sur les produits de première qualité en ce qui concerne la diffusion nationale.

Il nous faut offrir la meilleure qualité aux gens qui ont la chance d'assister aux événements dans la capitale, mais l'une de nos priorités est le volet information. Comme l'a indiqué Mme Lemay, grâce à la présence de nos vedettes internationales et du couple royal, nous avons pu attirer l'an dernier des foules records. Plus de 500 000 personnes se sont rassemblées dans la capitale et de ce nombre, 40 p. 100 provenaient de l'extérieur de la région.

M. Scott Armstrong: Cela nous amène à nous demander comment vous pourrez faire mieux en 2017. Quel sorte de budget vous faudra-t-il? Avez-vous une idée de la façon dont vous préparerez 2017? Je pense que les célébrations de la fête du Canada en 2017 devraient être un événement central de l'ensemble de nos célébrations.

Mme Marie Lemay: Évidemment, il est encore un peu tôt pour avoir des idées bien précises à ce sujet, mais nous y réfléchissons et en discutons.

La Confédération ne s'est pas faite en une seule étape, de toute évidence; nous espérons donc accroître le rythme graduellement. Je vais vous donner un exemple des idées que nous avons lancées, mais qui ne sont pas nécessairement nouvelles. En 2017, on pourrait célébrer la fête du Canada durant 17 jours. Lors des festivités du 125^e anniversaire, il y a eu 125 jours de célébrations.

Pourrions-nous trouver un moyen d'avoir 150 jours de célébrations? Ce sera assurément un moment important pour nous. Nous avons fait des changements et nous nous sommes aperçu, grâce à divers événements et diverses initiatives, qu'il est important d'utiliser les médias sociaux pour prendre contact avec le reste du pays.

Nous avons connu beaucoup de succès. Ne serait-ce qu'en ce qui a trait à notre plan pour la capitale du Canada, nous avons créé des liens avec 20 000 personnes. Les médias sociaux sont donc un moyen efficace. Nous avons aussi réfléchi à la possibilité d'avoir des sites en direct. Serait-il possible de tenir les célébrations de la fête du Canada simultanément, à des endroits différents, et d'établir une liaison entre elles?

Voilà quelques idées sur lesquelles nous commençons à nous pencher.

• (1230)

Le président: Merci.

Merci, monsieur Armstrong.

La parole est à M. Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Merci.

J'aimerais d'abord vous remercier de votre patience. Il est tout à fait pertinent que vous veniez témoigner dans le cadre de l'étude sur le 150^e anniversaire. Les gens de la Monnaie royale canadienne sont ici essentiellement pour nous aider à corroborer ces célébrations. Pour leur part, les représentants de la Commission de la capitale nationale ont suivi un processus consultatif que je qualifierais d'extrême, et c'est tout en leur honneur.

Dans le cadre des travaux de la commission et des importantes consultations publiques qu'elle a menées, certaines notions sont apparues, par exemple le fait que certaines personnes souhaitaient voir des rues nommées en l'honneur de chefs légendaires des Premières nations. On constate ici les vertus de la consultation. Par ailleurs, on peut se questionner sur l'autonomie que vous avez quant à la commémoration de la guerre de 1812. En effet, elle est parachutée dans le Bal de Neige qui s'amorcera sous peu. On peut se poser des questions sur votre autonomie, sur la dimension consultative qui est absente à d'autres égards. Je me demande notamment si vous auriez les coudées franches s'il était question d'ériger un monument à la mémoire de Tommy Douglas, qui, dans le cadre d'un sondage récent, était considéré comme l'un des plus grands Canadiens.

La question portant sur la dimension consultative s'adresse précisément à M. Hadsipantelis. Est-ce que vous avez prévu une méthode permettant de consulter les gens sur le choix des thèmes? On a maintes fois entendu mentionner ici l'approche *from the ground up*, selon laquelle les gens s'approprieraient les célébrations du 150^e anniversaire. Or il serait bon qu'on les consulte sur les grandes thématiques.

Certaines ont été proposées. Par exemple, je me souviens que lors d'une consultation sur le 150^e anniversaire qui avait lieu au CNA, des personnes ont dit accorder de la valeur au système d'assurance-

maladie et souhaiter qu'on en fasse la commémoration, même si des gens du gouvernement aimeraient bien le voir disparaître.

Consultez-vous la population pour choisir des thématiques?

M. Patrick Hadsipantelis: Une consultation se fait dans le cadre de la recherche qu'on a entreprise. En effet, on sonde l'opinion du public canadien régulièrement. Le sondage fait appel à plus de 1 000 Canadiens. On l'effectue de façon périodique. Il se fait maintenant en ligne. C'est une façon de sonder les gens sur la pertinence des thèmes. Or un de ceux pour lesquels on a obtenu les meilleurs résultats, dans le cadre de la recherche, était la commémoration en 2012 de la guerre de 1812.

Je pense qu'on peut même se permettre d'aller plus loin. Vous avez parlé de façons d'inclure une plus grande partie du public dans le processus de consultation. J'ai mentionné deux programmes dans le cadre desquels nous avons invité les jeunes Canadiens à nous soumettre des dessins pour des pièces commémoratives. C'est un bel exemple.

À la Monnaie royale canadienne, ce sont des apprentissages qui nous tiennent à cœur et auxquels nous accordons de l'importance lors de nos discussions préliminaires. Nous pensons qu'il est possible de communiquer davantage avec le public. Nous n'avons pas encore déterminé exactement comment nous pourrions le faire, mais il est clair dans notre esprit que c'est très pertinent. Nous aimerions trouver une façon d'impliquer les gens dans le processus de sélection des thèmes, dans le choix ou l'élaboration des dessins. À la limite, nous pourrions trouver une façon de les inclure dans le processus de sélection. Nous l'avons fait dans le cadre du programme olympique. Nous avons invité les Canadiens à voter pour les 10 plus grands accomplissements sportifs des Jeux olympiques canadiens. Nous avons retenu les trois premiers, en fonction des résultats, en vue de les faire figurer sur des pièces.

À notre avis, impliquer les gens de façon beaucoup plus proactive est un facteur clé de succès.

M. Pierre Nantel: Merci.

Pensez-vous opter pour votre propre thématique ou espérez-vous, dans une certaine mesure, que les gens chargés d'organiser le 150^e anniversaire vont vous suggérer des thèmes précis?

M. Patrick Hadsipantelis: Nous consultons de façon continue les gens de Patrimoine canadien, notamment. Une liste des événements commémoratifs les plus importants est dressée et nous incluons ceux-ci dans notre recherche. Nous travaillons en collaboration avec ces gens. Nous nous attendons effectivement à ce que nos partenaires collaborent avec nous. C'est plus efficace, en fin de compte, parce que de cette façon, nous bénéficions d'un meilleur effet de halo. Par exemple, nous travaillons de façon très rapprochée avec les gens de Postes Canada. Nous avons même des produits conjoints, dont les thématiques sont similaires.

Mme Lemay a mentionné le programme qui traite de la monarchie, du couple royal. L'année dernière, nous avons créé deux pièces qui ont été extrêmement bien reçues par la population. Nous avons aussi élaboré des produits conjointement avec Postes Canada. Il faut en effet travailler en collaboration.

• (1235)

M. Pierre Nantel: Vous avez raison. D'ailleurs, je crois honnêtement que dans un pays, rien n'est plus rassembleur qu'une monnaie. Tout le monde se l'échange constamment et s'y identifie. J'ai gardé pour mes enfants et mes neveux la plupart des éditions limitées qui me sont parvenues.

Cependant, pour produire une pièce de monnaie, vous avez besoin d'établir un échéancier « à reculons ». Si, dans le cadre de l'organisation des célébrations du 150^e anniversaire, des thèmes étaient désignés et qu'on voulait les voir apparaître pendant toute la durée de cet événement, jusqu'à quelle date pourrait-on vous soumettre ces thèmes?

M. Patrick Hadsipantelis: C'est un délai qu'on travaille continuellement à améliorer. C'est un processus qui peut être long, aussi long que 24 mois, et il est préférable que ce soit fait le plus rapidement possible. Nous sommes une organisation assez flexible qui a l'occasion de faire des ajustements, étant donné sa nature commerciale. Nous faisons de temps à autre des pirouettes pour réduire cette période de temps, mais essentiellement une période de 12 à 24 mois est probablement un bon point de référence.

M. Pierre Nantel: De toute façon, vous avez une excellente porte-parole pour vos publicités au Québec. Cela fonctionne très bien. Je vous en félicite.

Sur ce, je vais laisser la parole à Tyrone.

[Traduction]

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Merci. J'ai une brève question à poser.

D'abord, je tiens à féliciter la Monnaie royale pour le travail qu'elle accomplit. J'ai eu le plaisir d'être le narrateur de votre publicité télévisée sur Vimy, une excellente publicité.

J'en arrive à ma question. Je vous la pose à tous les deux. Puisque ce sera bientôt le Mois de l'histoire des Noirs, je me demande quels efforts sont déployés non pas pour identifier des gens dans une file, mais pour mettre l'accent sur les initiatives et la contribution des personnes de descendance africaine qui ont aidé à bâtir le Canada, et ce, dès l'époque des loyalistes noirs. Je vais d'abord vous laisser reprendre à cela.

M. Patrick Hadsipantelis: Je vais commencer. En toute honnêteté, je dirais que nous n'avons vraiment pas fait grand-chose. Je pense que vous nous donnez l'occasion de vous dire dans quelle mesure nous tenons compte des différentes collectivités. Nous tentons de le faire. Je pense que nous en faisons beaucoup plus récemment pour les Premières nations. Nous avons pris des initiatives en ce sens, principalement pour le programme olympique. En fait, tout récemment, nous avons eu recours à Mme Corrine Hunt, l'artiste qui a conçu les médailles, pour un programme de pièces de monnaie commémoratives sur notre série consacrée à la nature. Nous le faisons considérablement avec la communauté asiatique. Nous avons commémoré la Nouvelle Année lunaire et plus récemment, l'année du Dragon.

Nous accueillons favorablement ces idées, et en fait, nous sommes très ouverts à tenter de déterminer comment nous pouvons compléter nos projets visant à atteindre un plus grand nombre de communautés.

Pour être honnête, je ne crois pas que nous ayons fait beaucoup de choses à cet égard. Nous sommes très fiers de nous pencher sur la question; je suis donc ravi que vous la souleviez.

Mme Marie Lemay: Je pourrais peut-être ajouter que, pour notre part...

Le président: Allez-y brièvement, car nous n'avons plus de temps.

Mme Marie Lemay: En fait, cela a été soulevé au cours de nos consultations, et c'est une très bonne question. En fait, nous avons déjà examiné l'idée d'une meilleure représentation. Dans tout ce que nous faisons, la question de la diversité est extrêmement importante,

mais c'est une question précise qui a été soulevée et que nous examinerons.

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.): Merci, monsieur, et je remercie nos invités.

J'aime beaucoup la Monnaie royale canadienne pour ses collections et tous les thèmes qu'elle exploite. L'une des raisons, c'est que c'est instructif. Il ne s'agit que de pièces de monnaie, mais elles ont une grande importance en ce qu'elles mettent en évidence les caractéristiques du pays. Elles représentent une région, mais elles sont distribuées à l'échelle nationale et internationale. J'aime apprendre que des provinces et des gens sont représentés sur les pièces. À titre d'exemple, je trouve que l'idée de faire des pièces pour les Roughriders de la Saskatchewan est excellente. C'est une partie importante de notre histoire. J'ai même aimé trouver une pièce de monnaie sur laquelle il y a l'emblème des Canadiens de Montréal, même si je suis un partisan des Bruins de Boston.

Des voix: Oh, oh!

M. Scott Simms: Cette pièce de 25 ¢ a été bien dépensée.

Je suppose qu'il est hors de question de faire une pièce de monnaie pour Boston, n'est-ce pas?

Je pense également que cela donne la possibilité de raconter une histoire de façon très précise. Se base-t-on sur la popularité? Je suis préoccupé par une certaine représentation d'une région. Supposons que puisqu'il existe depuis la fin du 18^e siècle, il y ait une pièce de monnaie du Royal Newfoundland Regiment. Comment aurait-on fait pour en arriver là? Je sais que peu de gens en savent sur le sujet, mais je crois que pour moi, et bon nombre de Terre-Neuviens, ce serait une très bonne chose.

• (1240)

M. Patrick Hadsipantelis: Je proposerais quelques éléments de réponses. Nous recevons beaucoup de demandes du public. Nous recevons beaucoup de demandes de thèmes de la part des Canadiens, et nous les traitons sérieusement. Habituellement, nous les ajoutons à notre recherche annuelle pour nous assurer de connaître la valeur qu'on accorde à ce thème parmi l'ensemble des Canadiens, mais aussi à l'échelle régionale. Il s'agit de trouver un équilibre. À titre de société d'État qui a le mandat de faire des profits, nous tentons de maintenir un équilibre entre notre rôle d'instruire et celui de favoriser la rentabilité de la Monnaie royale canadienne. Ce faisant, nous prenons des initiatives régionales.

L'exemple qui me vient en tête, c'est notre série de pièces en or sur les d'armoiries. Même si leur tirage n'est pas important, elles reflètent la valeur que nous accordons à l'histoire. De plus, il y a des collectionneurs indéfectibles qui aiment ce genre de thématique.

M. Scott Simms: Je suis désolé de vous interrompre, mais je n'ai pas beaucoup de temps.

Ne commencez-vous pas une série sur l'arrivée des Vikings sur la côte Est?

M. Patrick Hadsipantelis: Oui. Nous venons de lancer une série consacrée aux grands explorateurs.

M. Scott Simms: D'accord.

M. Patrick Hadsipantelis: En fait, nous devrions probablement donner aux députés la possibilité de se procurer notre catalogue pour qu'ils puissent avoir un bon aperçu de tous nos produits.

Comme notre plan pour l'an prochain comprend 150 produits, nous exploitons une grande variété de thèmes. Notre objectif est d'instruire, de souligner des moments historiques, mais également de tenter d'amener les Canadiens et les clients à l'échelle internationale — parce que nous réussissons très bien internationalement aussi — à s'intéresser à nos modèles de pièces, mais aussi de raconter une partie de l'histoire. Je pense que nous tentons de nous concentrer là-dessus, de sensibiliser tout le monde.

M. Scott Simms: Oui, mais en ce qui concerne la série pour 1867, les animaux, il semble qu'on obtenait les pièces simplement par leur mise en circulation. On en a fait une grande distribution à l'époque, mais elles circulent depuis un certain temps. Bon nombre de collectionneurs de pièces que je connais ont la collection du centenaire, mais ne l'ont pas achetée. Ils ont conservé les pièces qui avaient été mises en circulation. Envisagez-vous de créer une pièce et de la distribuer massivement toute l'année dans tout le pays pour 2017?

M. Patrick Hadsipantelis: Eh bien, il est un peu tôt pour nous prononcer sur ce que nous devrions faire, mais encore une fois, nous voulons tenter de susciter l'intérêt d'un grand nombre pour ce qui est de la fierté nationale, des communautés régionales, et de créer ce lien avec les Canadiens. Également, cette série est symbolique pour nous. Donc, dans une certaine mesure, nous pensons qu'il est probablement souhaitable de ramener cela, soit par un programme commémoratif ou... Toutefois, cela fait partie des choses que nous devons préciser. Il y a beaucoup de possibilités et il y en a probablement encore plus à examiner, mais nous sommes très fiers du fait que nous tentons de découvrir notre histoire, et...

M. Scott Simms: Oui, je voulais seulement porter cela à votre attention, car vous avez raison: c'était symbolique. Je pense que l'année 2017 est peut-être le bon moment pour le faire.

Je m'excuse. J'ai d'autres questions pour vous, mais je veux en poser aussi aux représentants de la CCN.

J'ai toujours voulu promouvoir l'idée que tout le monde au pays devrait visiter la capitale nationale, puisque nous dépensons tant d'argent pour les musées, et tout le reste, et pour ce que vous faites, et tout cela pour de bonnes raisons — comprenez-moi bien —, mais en ce qui concerne 2017, il y a deux choses.

Évidemment, il y a les événements en direct en public qui auront lieu tout au long de l'année: envisagez-vous quelque chose à l'heure actuelle? Mis à part les thèmes, les événements...? De toute évidence, il y a ceux qui se concentrent autour de la Colline du Parlement, de la fête du Canada, ce que je comprends, mais des événements comme Winterlude...?

De plus, combien de gens voulez-vous attirer? Vous dites que vous êtes fiers d'avoir accueilli 40 p. 100 de visiteurs qui venaient de l'extérieur de la région de la capitale durant la visite royale. Pour ma part, j'aimerais que ce soit entre 60 et 70 p. 100, car tout le monde devrait voir ce que vous faites, à mon avis.

Mme Marie Lemay: Je pourrais peut-être commencer par vous dire l'une des choses que des Canadiens de partout au pays nous ont dites: tout le monde devrait avoir la chance de voir sa capitale, que ce soit en se déplaçant ou de façon virtuelle, car à un moment donné, nous devons réfléchir à la façon de profiter au maximum de cette technologie.

Depuis peu, nous axons beaucoup nos efforts sur les jeunes, entre autres. Pour ce qui est de la question des projets et de tenter de réfléchir à l'année, un certain nombre d'idées ont été proposées.

Nous avons une démarche à deux volets. J'appellerais cela l'héritage, la partie où des gens créent des souvenirs impérissables, c'est-à-dire les festivités, et comme je le disais, l'établissement de liens avec les jeunes.

Nous nous sommes même demandé s'il était possible d'avoir des programmes spéciaux qui permettraient à des jeunes de venir visiter la capitale, ou bien faisons-nous quelque chose pour les jeunes qui auront 17 ans en 2017? Y a-t-il des idées comme celles-là que nous devrions tenter d'exploiter pour générer en quelque sorte...?

Il y aussi l'héritage le plus durable, je dirais, lié aux infrastructures. C'est un autre volet qui suscite des idées qui font l'objet de bon nombre de discussions.

Toutefois, pour la question de créer des liens, nous avons très bien réussi lors de notre dernière consultation, et nous avons l'intention de nous appuyer sur cela et sur le réseau que nous avons établi partout au pays tout récemment en créant des liens avec au moins 20 000 personnes.

• (1245)

M. Scott Simms: Est-ce que vous annoncez les événements qui ont lieu dans la capitale nationale en sollicitant la présence des gens? Vous associez-vous avec des hôtels privés, peut-être, etc., pour attirer des gens à Ottawa, ou évitez-vous de le faire?

Mme Marie Lemay: Eh bien, je vous remercie de la question, car c'est toujours un équilibre délicat à respecter. Nous ne faisons pas partie de l'industrie du tourisme. Nous faisons la promotion de la capitale et nous créons l'expérience dans la capitale. Nous faisons passer des messages. Nous utilisons les festivités pour pouvoir avoir le volet éducatif. Il ne s'agit pas seulement du volet des festivités; il s'agit du message, des messages éducatifs, liés à l'histoire et à l'identité canadienne qui doivent surgir.

Toutefois, nous devons établir des partenariats. C'est à mon sens la raison de notre réussite: nous ne pouvons d'aucune façon avoir du succès dans ce que nous faisons sans établir de partenariats.

Guy, je ne sais pas si tu veux en dire davantage à ce sujet...

C'est de cette façon que nous menons nos activités. Nous ne pouvons rien faire seuls à la CCN. C'est la façon dont nous travaillons.

Le président: Monsieur Gill.

Oh, je suis désolé, monsieur Laflamme. Vous disposez de 10 secondes, peut-être. Ensuite nous passerons à M. Gill. Je veux respecter le temps d'intervention de tout le monde.

M. Guy Laflamme: Nous collaborons avec des médias nationaux, des partenaires fédéraux et l'industrie touristique locale pour tirer parti de nos investissements et profiter de leur capacité en matière de communication. Nous collaborons aussi avec des commanditaires privés qui nous aident à utiliser leur réseau pour inviter les Canadiens à visiter leur capitale.

Le président: Cela fait exactement 10 secondes. C'est bien.

Monsieur Gill.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Merci, monsieur le président, et je veux remercier les témoins de leur présence.

Ma première question s'adresse aux représentants de la Monnaie royale canadienne. Vous avez été très présents à Vancouver pour les Jeux olympiques de 2010. Prévoyez-vous quelque chose de similaire au pays pour le 150^e anniversaire du Canada?

M. Patrick Hadsipantelis: Pas encore. Nous sommes en train d'évaluer notre stratégie de distribution au détail. Nous avons désigné quelques villes dans lesquelles nous voulons faire une percée. Il s'agit également de trouver un équilibre, de s'assurer que nos investissements sont avantageux pour nous, en tant que société d'État dont le mandat est de réaliser des bénéfices. Cependant, il est présentement très important pour nous d'examiner comment nous pouvons rendre la Monnaie royale canadienne plus accessible aux Canadiens, et à notre avis, notre présence dans leurs collectivités est un moyen clé d'y arriver.

M. Parm Gill: Merci.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de la CCN. Votre site Web contient un document qui donne un aperçu de Horizon 2067, votre plan pour le 200^e anniversaire du Canada. Quelle influence aura-t-il sur la planification du 150^e anniversaire en 2017?

Mme Marie Lemay: En amorçant cette initiative très importante, nous étions très conscients qu'il s'agissait d'une vision sur 50 ans, mais concrètement, nous avons besoin d'un plan d'action décennal, car ce plan est normalement renouvelé tous les 10 à 15 ans. Puisque l'année 2017 fait partie de ces 10 ans, nous avons déterminé que si nous allons discuter avec les Canadiens de ce qu'ils aimeraient que leur capitale représente, nous devons leur parler un peu de leurs rêves pour 2017. Nous avons donc recueilli bon nombre de renseignements lors des conversations que nous avons eues.

Cela nous influencera et nous aidera certainement pour la préparation des célébrations de 2017.

M. Parm Gill: J'aimerais céder mon temps de parole à M. Hillyer.

M. Jim Hillyer (Lethbridge, PCC): Merci.

Patrick, j'aimerais savoir quelles sont les exigences techniques ou prévues par la loi à respecter, non seulement pour produire une pièce de monnaie commémorative, mais pour modifier la pièce réglementaire ou officielle. Nous avons présentement le huard. Ma première question est donc la suivante: quelles sont les exigences techniques ou prévues par la loi qu'il faut respecter pour modifier la pièce? Supposons que nous voulons que ce soit autre chose, comme les édifices du Parlement, par exemple.

Et ensuite j'aimerais savoir ce qu'il faut faire, en fait.

• (1250)

M. Patrick Hadsipantelis: Je vais demander à ma collègue, Mme Lepine, de répondre à cette question.

Mme Beverly Lepine: S'il s'agit d'un changement pour une pièce de circulation, dont vous avez été témoin à quelques reprises au fil des ans, cela requiert une décision du Parlement pour ce qui est du processus d'approbation, et ensuite une décision du cabinet pour ce qui est du changement de composition et de l'approbation des modèles. S'il s'agit de pièces commémoratives, numismatiques ou à collectionner, et Patrick a fait référence à bon nombre d'entre elles, cela doit être soumis au ministre des Finances, pour ensuite être approuvé, ce qui permet d'aller de l'avant. Comme Patrick l'a mentionné, nous le faisons en planifiant pour ces deux stratégies, évidemment non pas une pièce à la fois, mais en présentant un éventail pour un an.

M. Jim Hillyer: Participez-vous également à la production de papier-monnaie?

Mme Beverly Lepine: Non. Nous ne nous occupons que du monnayage.

M. Jim Hillyer: Merci. C'est tout pour moi.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Il reste trois minutes et demie.

M. Parm Gill: J'ai deux ou trois questions pour les représentants de la CCN.

Comment prévoyez-vous développer davantage la capitale virtuelle et mettre à profit les tendances technologiques, comme les médias sociaux?

M. Guy Laflamme: Nous avons lancé un projet en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, qui inclut aussi plus de 10 autres organismes gouvernementaux, pour concevoir une capitale virtuelle dans le but de présenter certaines commémorations et certains monuments clés, ainsi que les institutions nationales de la région de la capitale nationale.

Nous avons aussi un réseau étendu qui regroupe des écoles de partout au pays. Nous pouvons communiquer avec 4 000 enseignants; nous l'avons fait par l'entremise du *Canadian Geographic*. Nous travaillons souvent de pair avec des organismes du secteur privé pour mener des actions éducatives dans les écoles du Canada. Nous utilisons également un réseau appelé « Le Chaînon scolaire » qui nous permettra de communiquer, sur une période de cinq ans, avec quatre millions d'élèves de partout au Canada.

La composante virtuelle et numérique est aussi très importante. Le site Web de la CCN vient tout juste de faire peau neuve; notre site Web est maintenant plus riche. Nous avons pleinement épousé le Web 2.0 en mettant beaucoup de contenu à la disposition des usagers et en ajoutant des plateformes interactives sur le site Web qui permettent aux gens de visiter virtuellement la capitale.

M. Parm Gill: Pourriez-vous également nous dire comment vous faites participer les partenaires privés à la planification de certaines célébrations?

Mme Marie Lemay: Je peux vous répondre.

Avant de parler des partenaires privés, je tiens d'abord à préciser que nous avons une région complexe, qui comprend plusieurs municipalités et la CCN. Nous essayons d'adopter une approche régionale; à cet effet, nous collaborons notamment avec les maires des deux grandes villes, soit Ottawa et Gatineau. Ils travailleront à leurs propres projets qui sont très prometteurs. Nous regardons aussi les possibilités du côté fédéral. Nous présidons en fait un groupe composé de divers partenaires fédéraux.

Nous avons l'intention de faire comme nous l'avons fait lors de nombreux autres événements auxquels nous participons, notamment la cérémonie des prix Juno, soit de créer ce que nous avons appelé à l'époque un « comité organisateur ». On regroupe ainsi les partenaires; c'est à ce moment que nous pouvons faire participer les partenaires privés clés à la planification. Nous avons l'intention de le faire dès le début, au lieu d'attendre que la moitié de la planification soit faite.

Voilà certaines façons de faire participer les partenaires à cette étape. Comme nous l'avons dit plus tôt, nous faisons participer quotidiennement le secteur privé à tout ce que nous entreprenons. Nous avons réalisé que nous pouvons ainsi maximiser chaque dollar public et avoir en fin de compte une meilleure offre. Cette stratégie a connu beaucoup de succès.

Le président: Merci, monsieur Gill.

Passons maintenant à Mme Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Bonjour. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Mills.

Une partie de votre mission inclut des plans d'aménagement et de conservation. Mme Lemay disait tout à l'heure que les Canadiens voulaient que la capitale soit, entre autres, plus écologique et qu'elle soit un modèle pour le pays. J'ai lu des choses que vous avez dites récemment au sujet de la zone verte autour d'Ottawa.

Comment la capitale pourrait-elle se démarquer comme chef de file dans la sphère environnementale, dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire? Avez-vous des projets à cet égard?

● (1255)

[Traduction]

M. Russell Mills: Je peux vous donner un élément de réponse, mais je solliciterai également l'aide de Marie à ce sujet.

Au cours des quelques dernières années, la CCN a essayé d'être une chef de file dans la sphère environnementale en s'appliquant à être neutre en carbone lors des festivités et en éliminant les déchets provenant des grands rassemblements tenus dans la capitale. De plus, la CCN est la plus grande propriétaire foncière de la région de la capitale nationale, notamment grâce au parc de la Gatineau et à la Ceinture de verdure, comme vous l'avez mentionné. Nous essayons de nous servir de ces zones pour mettre en place de meilleures mesures de protection concernant la durabilité et l'environnement.

Je m'attends à ce que cela augmente durant les célébrations du 150^e anniversaire, étant donné que l'accent sera davantage mis sur la capitale.

Marie, pourriez-vous poursuivre?

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: De façon plus précise, avez-vous des projets particuliers? Avez-vous déjà commencé à y réfléchir?

Mme Marie Lemay: C'est le cas. Notre stratégie environnementale a été mise en place en 2009. En fait, la stratégie s'étale jusqu'en 2017, je crois. Les années importantes pour nous étaient 2012 et 2013. La stratégie comporte cinq sphères d'action.

Comme le disait M. Mills, nos événements sont maintenant carboneutres. Parmi les événements cette année, notons la fête du Canada, Bal de Neige, le canal Rideau et le Coloris automnal. Il y a aussi la question des déchets au site d'enfouissement. Si je me souviens bien, notre cible était de 70 p. 100 et nous sommes rendus à 50 p. 100. Alors, sur plusieurs plans, nous avons les meilleures pratiques. Nous faisons aussi de la démolition verte, par exemple.

Nous avons maintenant une approche intégrée. Il ne faut pas oublier l'aspect que M. Mills soulignait, c'est-à-dire les endroits comme le parc de la Gatineau, pour lequel on a un plan directeur qui met les besoins de l'environnement devant les besoins récréatifs. Tous nos efforts dans le parc vont se poursuivre.

Le chemin de notre stratégie environnementale vers l'an 2017 est tracé et nous le suivons.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: De quelle façon le faites-vous savoir au public? Le public est-il au courant de tout cela?

Mme Marie Lemay: C'est le cas quand le public assiste à la fête du Canada, notamment. Nous étions parmi les premiers, je pense, à avoir des stations d'eau où on invitait les gens à apporter leurs bouteilles. Malheureusement, je n'ai pas les chiffres devant moi, mais on a éliminé un nombre incroyable de bouteilles.

Nous avons aussi fait beaucoup appel à des bénévoles, sans qui nous ne serions pas capables de réaliser tous ces événements. Les bénévoles nous aident en ce qui a trait à la diversion, au recyclage, etc.

Il y a aussi l'aspect qui touche les vélos. On a des services de stationnement pour les gens qui veulent venir à vélo. On fait donc de la promotion au moyen d'événements.

Je crois qu'en ce qui concerne les parcs, par exemple, que ce soit le parc de la Gatineau ou la ceinture de verdure, notre orientation est très connue.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: J'ai une autre question pour les représentants de la CCN. Je suis francophone et, depuis les élections, je viens plus souvent à Ottawa. Quand, par exemple, je vais dans des restaurants, il est rare qu'on me parle français, et même qu'on me comprenne. Je sais que la CCN est très active à cet égard, mais de quelle façon pourriez-vous encourager une utilisation accrue du français, aider à ce qu'il y ait un vrai bilinguisme dans la capitale nationale?

Mme Marie Lemay: Bien évidemment, cet élément est très important pour nous. Nous avons toutes sortes de partenariats, notamment avec le Regroupement des gens d'affaires. Par ailleurs, nous pouvons avoir une grande influence sur nos locataires. Il est clairement écrit dans nos baux qu'on doit offrir les services dans les deux langues. Il faut qu'il y ait un suivi.

C'est un élément très important pour nous. Quand on travaille à la CCN, on ne sait plus quelle langue on parle, étant donné qu'on parle français et anglais tout le temps. L'environnement linguistique est complètement bilingue à la CCN, ce qui est très important pour la capitale.

● (1300)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Y a-t-il d'autres partenaires financiers que vous pourriez encourager à offrir des services en français quand vous faites des activités?

Mme Marie Lemay: En fait, cette condition fait partie de toutes les ententes liées à des événements qui se produisent sur nos terrains.

[Traduction]

Le président: Merci aux témoins. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir témoigner. Désolé d'avoir commencé la séance en retard. Nous avons hâte de voir le rôle important que vous jouerez dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>